

DEMANDE DE DEBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

Document à remplir par l'intéressé et à retourner en Mairie trois semaines avant la manifestation

1. Déclarant						
Je soussigné(e)	☐ Monsieur	☐ Mada	ame			
Nom :			Prénom :			
Vous prie de bien	vouloir autorise	er:				
☐ ASSOCIATION	☐ SOCIETE		□ RESTA	URANT	□ AUTRES (à préciser)	
Code postal :	esse :					
consommation su	ons des 1 ^{er} et r place (vu l'artic 2011 puis par l'o	cle L3331-1 ordonnance	du Code de la So n02015-1682 du	anté Public	reinte » dans le cadre de – modifié par la loi n°2011- bre 2015) dans le cadre de	
Code postal : Pour la période :			Ville :			
Fait à		e				

*GROUPE I : boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, des traces d'alcool supérieures à 1.2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.

*GROUPE II : catégorie abrogée par ordonnance du 17/12/2015 – 2015-1682 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 – transfert des boissons de cette catégorie vers le groupe III.

*GROUPE III: boissons fermentées non distillées et vins doux naturels: vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant 1.2 à 3 degrés d'alcool, vin de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.